

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	34 (1946)
Heft:	713
 Artikel:	A Interlaken avec les électrices
Autor:	Girod, Renée
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265880

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

6 mois : 3.50

ETRANGER : 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Ne laissez jamais le
découragement entrer en
vous, il est le plus grand
ennemi du progrès moral.

Shri RAMAKRISHNA.



A Interlaken avec les électriques

Ce quatorzième congrès de l'Alliance internationale pour le Suffrage, le premier depuis la guerre, a réuni pour une semaine les citoyennes affranchies de 19 nations. Elles furent accueillies avec sollicitude et admiration par les femmes non électriques de certain petit pays heureux, épargné par la guerre, où les responsabilités publiques sont portées par la moitié seulement de la population. Dans son immaculée virginité, la Jungfrau éternelle et sereine sourit au-dessus des nuages, étrangère, aux graves préoccupations de l'Assemblée où se mêlaient les différentes races et les langues variées.

Depuis le treizième congrès qui eut lieu à Copenhague en 1939, la guerre a fauché des millions de vies humaines. En Europe, la barbarie d'un groupe d'hommes qui se croyaient choisis pour son ardent patriotisme, et Rosa Manus, torturée et mise à mort à cause de sa race. Au début de cette année, l'Alliance a perdu en Emilie Gourd une de ses ferventes collaboratrices, esprit clair, intelligence alerte et dévouement sans bornes à la cause qu'elle savait juste. Leur mémoire et celle de quelques autres membres décédées ces dernières années fut évoquée au cours d'une soirée agrémentée par de la musique classique.

C'est dans la grande salle de théâtre du Kursaal que chaque jour, matin et après-midi, se réunirent les déléguées. Avec son expérience souriante Mrs. CORBETT-ASHBY fut une présidente remarquable. Grâce à elle, les discussions, fort intéressantes du reste, furent dirigées avec précision et discipline. Les résolutions qui avaient été préparées par le Comité central furent, pour la plupart, discutées avec compétence, par des femmes dont plusieurs ont l'expérience parlementaire et s'expriment avec autorité même dans une langue qui n'est pas la leur. Les résolutions votées concernaient les droits économiques et civiques, la répression de la prostitution, le foyer domestique, l'établissement de la paix par la véritable démocratie. Un autre article parla de ces importantes questions, c'est pourquoi nous nous contentons de les mentionner seulement.

Pour parler en détail de toutes les personnalités réunies à Interlaken pendant cette lumineuse semaine d'août, il faudrait disposer de beaucoup plus de place qu'un simple article d'information. Sur l'estraude, à côté de la présidente, on voyait Dr. Jur. RYDH, de Suède, qui a accepté la lourde tâche de présidente pour les prochaines années, Mrs. SPILLER, trésorière, et Mrs. BOMPAS, l'active secrétaire qui a beaucoup travaillé pour que tout soit bien préparé. Avec joie nous avons revu une ancienne amie, Mme GINSBERG, arrivant d'Amérique, toujours remarquable traductrice, ou plutôt interpréte, car les traductions qu'elle donne en anglais, comme en français sont souvent plus clairement ordonnées que l'interpellation.

Parmi les déléguées nous avons retrouvé beaucoup de fidèles amies qui, telles Mme BRUNSCHVIG (France), ont traversé des années tragiques. Il en est de même de nos sœurs de Hollande, de Belgique, de Norvège, de Tchécoslovaquie, de Grèce et d'autres pays encore où les souffrances traversées ont laissé dans les âmes, sinon dans les corps, des cicatrices douloureuses. L'Italie avait envoyé un groupe nombreux de résistantes enthousiastes, dont plusieurs sont membre de la Constituante. La Palestine, l'Egypte étaient aussi à Interlaken; cette dernière était représentée par un groupe de jolies femmes, non pas voilées, mais habillées à l'européenne et dirigées par Mme CHARAOUI

Visitez le Stand du Suffrage féminin

COMPTOIR SUISSE
Halle des Arts et Métiers
LAUSANNE - 7-22 septembre 1946

L'Idée marche au Tessin

Notre dernier numéro, avant les vacances, était déjà sorti de presse lorsque nous est parvenue, d'au delà le Gothard, une nouvelle sensibilisation qui a réjoui la section suffragiste du Tessin et toutes celles qui s'intéressent à son travail.

Le 18 juillet 1946, le Grand Conseil a accepté par 31 voix contre 12 la réforme constitutionnelle qui accorde le droit de vote aux femmes.

Notre amie et correspondante fidèle, Mme Volonté, nous fournit les commentaires suivants sur cet événement: « Le Tessin ouvre la brèche dans le mur de l'opposition et donne ainsi une éclatante leçon de civisme et de justice. C'est surtout cela qui me rend heureuse et me paye de ce que nous avons fait jusqu'ici pour notre cause.

Seul le parti agricole a combattu, au Grand Conseil, la réforme proposée. Nous avons eu l'appui plus ou moins chaleureux des conseillers de tous les autres partis, ils ont plaidé notre cause, avant la votation, avec entrain et conviction; les paroles de M. Masina, conservateur, et de M. Pellegrini, socialiste, ont été particulièrement remarquées.

La presse catholique et socialiste a salué avec enthousiasme le résultat du vote au Grand Conseil. Je ne puis pas me rendre compte de la position prise par les Jeunes Libéraux. Pourtant, lorsque la fusion a été solennellement déclarée, dans le très beau programme du nouveau parti libéral-radical, le paragraphe 12 spécifiait: « Le nouveau parti libéral-radical mettra tous les soins né-

cessaires à obtenir l'extension *graduelle* des droits féminins, la femme doit être protégée par la loi dans toutes les circonstances de la vie ». Espérons que cette jeunesse tiendra ses promesses.

Nous avons envoyé un télégramme de remerciements et de félicitation au Grand Conseil qui l'a fort bien accueilli.

Bientôt la modification constitutionnelle sera proposée aux électeurs, mais ceci, comme on dit, est une autre histoire, c'est déjà réconfortant d'avoir pour soi la majorité des députés, les autorités responsables du canton.

En 1921, on pouvait lire dans le *Mouvement Féministe* du 10 septembre sous le titre « Une Victoire dans le Tessin... »: Le lundi, 1^{er} août — date fatidique! — une commission de la Constituante tessinoise, siégeant à Airolo, s'est prononcée, par 23 voix contre 2, pour l'électeur féminin en matière communale, et, par 21 voix contre 4, pour l'éligibilité des femmes en matière communale, également. Une votation sur la reconnaissance des droits politiques cantonaux aux femmes a groupé 12 partisans de notre cause contre 12 adversaires exactement... Hélas ce bel échafaudage avait été rejeté par l'Assemblée d'altors, les commissaires étaient plus avancés que les autres délégués. L'idée a depuis fait beaucoup de chemin dans l'opinion.

Nous voyons aujourd'hui que les députés du Tessin sont, dans leur grande majorité, convertis au suffrage féminin, nos amies tessinoises ont le droit d'être fières de leur succès et nous les félicitons de tout notre cœur. « Si seulement Mme Gourd était encore là pour enregistrer ce premier succès chez nous! » soupira Mme Volonté.

A la séance d'ouverture, les autorités cantonales et fédérales parlèrent fort aimablement du vote des femmes. Sans doute, messieurs, nous le savons, mais dans la plus ancienne des démocraties les changements ne se font pas rapidement. Au meeting public Mme Strub nous a expliqué comment il faut comprendre l'expression bernoise: « hâtez-vous lente-ment ».

Il faut mentionner aussi les distractions qui furent offertes aux congressistes pour les délasser de leurs travaux. Un concert de musique populaire suisse, chants et danses, exécutés par des groupes en costumes, et l'excursion à la petite Scheidegg qui, malheureusement, ne bénéficie pas du beau temps mais favorise les conversations particulières.

Accusera-t-on de frivolité nos sœurs des pays éprouvés par la guerre qui manifestaient une joie sincère à pouvoir acheter librement des souliers, des robes, des chapeaux, du chocolat? Les magasins d'Interlaken ont fait de bonnes affaires et auraient été plus fréquentés encore si la restriction des devises n'avait pas freiné les tentations. Bien jolis, en vérité, ces magasins, mais, y a-t-il vraiment encore des gens pour acheter des chamois-encriers et des vaches-bâromètres?

Certainement, cette première rencontre de l'Alliance depuis la guerre laissera un souvenir heureux et nous l'espérons, aidera les femmes dans la difficile reconstruction du monde. La paix durable que nous espérons ne régnera que lorsque le sort des peuples aura été réglé

Alliance Internationale des Femmes Droits égaux - Responsabilités égales

Travaux du Congrès

(Interlaken 10-17 août 1946)

Cette première rencontre après les longues années de lutte et d'épouvante eut lieu dans le spacieux Kursaal d'Interlaken. La séance d'ouverture fut présidée par Mrs. M. Corbett Ashby, la Présidente de l'Alliance depuis 21 ans.

Le Conseil fédéral, en l'absence pour cause de maladie, de M. Petitpierre, chargé du Département des Affaires étrangères, nous déléguera M. Sécretan du même département. Celui-ci nous apporta, à défaut de promesses officielles à l'endroit des femmes suisses, les souhaits de bienvenue de notre Haute Autorité. Puis, ce fut au tour du prudent Maire de la municipalité d'Interlaken d'accueillir les participants au Congrès qu'il considéra plutôt d'un point de vue touristique, se gardant bien de toucher au problème que leur présence soulevait avant tout dans notre pays. M. le Conseiller national Boerlin, de Bâle-Campagne, prit aussi la parole. Acquis à notre cause, M. Boerlin plaide, sans convaincre beaucoup, les raisons valant à notre pays de se classer bon dernier en Europe dans ce domaine.

Il faut bien l'avouer, nous ressentimes une profonde humiliation devant nos collègues et déléguées étrangères, à l'ouïe de paroles aussi réticentes de la part de nos Autorités. Contrairement à ce qu'a prétendu l'un des orateurs nous ne nous sentimes jamais moins les camarades des électrices suisses qu'en cet instant. Et comme le dit fort bien en conclusion de son discours, notre souriante Présidente internationale: « Alors que partout, en Suisse comme ailleurs, les femmes ont prouvé durant ces dernières années ce dont elles sont capables et ont mérité la confiance placée en elles, il est difficile de comprendre le manque de reconnaissance des hommes suisses pour leurs compagnes, lesquelles ont eu jusqu'ici beaucoup, beaucoup de patience. Force est de constater que cela n'a servi de rien et qu'il faudrait peut-être songer à d'autres moyens ».

Puis, ce fut Mme la Baronne de Boël, Présidente du Conseil international des Femmes qui apporta à l'Assemblée la sympathie et les voeux de cette grande organisation féminine, amie. Les femmes doivent défendre la vie qu'elles donnent contre tous les dangers, elles ne pourront mieux le faire qu'en partageant les responsabilités des gouvernements et en joignant au point de vue masculin, la vision féminine des événements, sans laquelle aucun idéal ne saurait être atteint.

Enfin, une à une, en cinq courtes minutes, chacune des vingt délégations exposa son programme d'après guerre, programme (sauf pour les Suisses) de femmes électriques, députées, sénateurs et magistrats pour lesquelles le bulletin de vote n'est pas un but, mais un moyen de faire aboutir, avant tout, des réformes sociales et économiques.

par la collaboration loyale de tous, hommes et femmes de bonne volonté.

Femmes suisses, c'est à notre tour d'obtenir les droits politiques égaux. N'oublions pas que: « Ce que femme veut, Dieu le veut! »

Dr. Renée GIROD.

Plus charmante que jamais...

grâce à votre joli bracelet
VACHERON & CONSTANTIN